



Paroisses de Villemomble
Baptême,
Première Communion,
Confirmation

B

Recevoir les sacrements d'initiation quand on est adulte





"Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et en leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit."

Mt 28, 19



© psv

Il n'y a pas d'âge requis pour recevoir le baptême. C'est ainsi que 4000 adultes sont baptisés lors de la nuit de Pâques chaque année en France. Chacun peut avoir le désir de s'engager dans un cheminement de foi avec le Christ à tout moment de sa vie, que ce soit après une épreuve, que ce soit pour devenir parrain ou marraine, que ce soit pour se marier à l'église ou pour approfondir sa vie de foi.

Par le baptême, la personne renaît à une vie nouvelle. C'est pourquoi la préparation au baptême est un temps important où l'on découvre les fondements de la foi chrétienne et où l'on s'interroge sur son cheminement personnel.

Cette préparation s'écoule sur un à deux ans selon les cas particuliers. Les catéchumènes se réunissent une fois par mois à l'église pour se rencontrer. Ils sont accompagnés, par ailleurs, par un membre laïc de la paroisse, à une fréquence qui convient à chacun pour un enseignement plus personnalisé.

Les célébrations

Le baptême des adultes a toujours lieu lors de la veillée pascalle - la nuit de Pâques - à Saint-Louis. Lors de cette messe, les nouveaux baptisés communient pour la première fois.

La Confirmation a lieu en mai ou en juin suivant le baptême. Les catéchumènes sont confirmés à Saint-Louis par l'évêque de Saint-Denis. Cette messe a lieu un samedi soir.

Où et comment s'inscrire ?

L'ouverture du dossier d'inscription se fait à l'accueil de Saint-Louis, sur entretien avec le père Laurent Gizard, curé de Villemomble.

Ensuite, le père vous oriente vers Roseline Bonnière, responsable des adultes se préparant aux sacrements d'initiation chrétienne. Après un premier entretien, elle vous mettra en relation avec un laïc qui vous accompagnera régulièrement lors de rencontres personnelles.



© psiv

Les scrutins

Lors de la préparation au baptême, les catéchumènes assistent à trois scrutins pour être introduits dans la paroisse.

Ces trois scrutins se déroulent lors des trois messes dominicales qui précèdent les Rameaux :

15 mars, 22 mars et 29 mars.

Le dossier

Pour faciliter la constitution de votre dossier, le jour de votre inscription ou le plus rapidement possible, vous devez impérativement apporter :

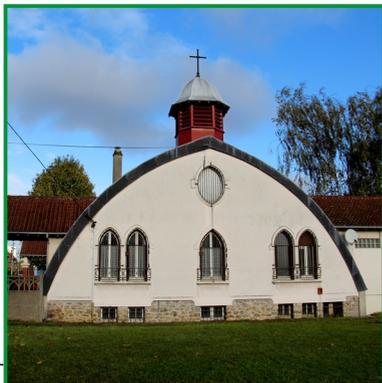
- **Si vous demandez le baptême** : un extrait d'acte de naissance complet et la copie d'acte de baptême de vos parrain et/ou marraine.
- **Si vous demandez la confirmation** : une copie de votre acte de baptême ;
- Une participation à la vie matérielle de la paroisse de l'ordre de 60€ est demandée à ceux qui le peuvent.

Les rendez-vous en 2019 - 2020

Les **réunions plénières** pour se préparer aux sacrements se déroulent le dimanche matin à 10h dans la chapelle du Saint-Esprit, église de Saint-Louis.

- En 2019 : 22 septembre, 13 octobre, 17 novembre, 15 décembre ;
- En 2020 : 19 janvier, 23 février, 15 mars, 5 avril (dimanche des Rameaux précédant Pâques) ;
- 9 février : journée de préparation à l'appel décisif à la maison diocésaine de Bondy ;
- 29 février ou 1^{er} mars : appel décisif à Saint-Denis.

Une retraite pour se préparer à la **Confirmation** aura lieu le week-end du 25 et 26 avril 2020.



© psv

Inscriptions

Monsieur le curé reçoit
- le mercredi de 17h à 18h30
- le samedi de 10h à 12h
ou sur rendez-vous.

Pour tout renseignement

Saint-Louis / Saint-André
Notre-Dame d'Espérance
01 45 28 71 81
psl.villemoble@orange.fr



© psv